

Conciliation des temps :

la garde d'enfants à domicile, une solution innovante au service de tous

- Près de 118 000 parents employeurs emploient une garde d'enfants à domicile : **+39% entre 2004 et 2014 selon le dernier Baromètre des emplois de la famille.**
- Un mode d'accueil qui s'adapte aux enfants et aux parents : une étude inédite sur les recours par les parents à une garde d'enfants à domicile, sera présentée le 12 avril.
- Les collectivités et les entreprises, conscientes de leur responsabilité et des attentes de leurs publics, intègrent de plus en plus la garde d'enfant à domicile au cœur de leurs politiques.

Paris, le 5 avril 2016 – Chiffres clés, témoignages de parents employeurs, solutions pour les entreprises, dispositifs innovants tels la garde partagée ou les relais garde d'enfants au sein des collectivités, ... A l'occasion de l'événement «*Concilier vie professionnelle et vie personnelle, les bonnes pratiques de l'emploi à domicile* » qu'elle organise le 12 avril prochain à Paris, la FEPEM propose un panorama général de ce mode d'accueil individuel qui a particulièrement augmenté au cours des 10 dernières années.

L'emploi d'une garde d'enfants à domicile permet aujourd'hui aux couples actifs de préserver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Pour toujours mieux accompagner l'offre petite enfance, les collectivités et les entreprises s'intéressent de plus en plus aux modes de garde individuels, dont la garde d'enfants au domicile des parents. La FEPEM les accompagne, en développant son rôle en matière d'information des parents employeurs, avec pour objectif de toujours mieux répondre à leurs besoins, tout en favorisant la professionnalisation et la valorisation des salariés.

2004-2014, 10 ans de « PAJE » : l'analyse d'une décennie de modes d'accueil individuels :

En 10 ans, la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) et le complément de libre choix du mode de garde (CMG), ont fortement encouragé le développement des modes d'accueil individuels. Le nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles et celui de gardes d'enfants à domicile ont considérablement progressé (**respectivement +35,5% et +39%**). L'analyse de l'Observatoire des emplois de la famille identifie clairement la nécessité de valoriser et de développer des emplois qui sont au cœur de l'attractivité des territoires.

[Lien vers le Baromètre] Télécharger le Baromètre des emplois de la famille + Infographie

Le 12 avril 2016, une matinée d'échanges dédiée à la garde d'enfants à domicile : réalités terrain et bonnes pratiques ...

Animée par Laure Leter, la matinée-débats qui débutera à 9h donnera la parole à ceux qui pratiquent au quotidien la garde d'enfants à domicile et qui la déploient comme une solution innovante et adaptée à leurs besoins :

- Présentation de l'étude inédite menée par l'Observatoire auprès de parents employeurs ayant recours à une garde d'enfants à domicile et témoignages.
- Témoignages de conseils départementaux, de responsables municipaux, d'associations sur l'enjeu de la garde d'enfants au sein des collectivités locales : favoriser la qualité de vie des administrés, développer l'attractivité du territoire, mettre en œuvre des politiques de solidarités efficaces... La garde individuelle renforce l'offre petite enfance.
- Témoignages de BNP Paribas, PSA, ...sur l'emploi à domicile, solution choisie par eux pour faciliter la vie de leurs salariés : Fidélisation, bien-être au travail, lutte contre l'absentéisme: comment l'entreprise peut-elle accompagner ses collaborateurs pour faciliter la conciliation des temps de vie ?

[Lien vers le programme] Télécharger le programme complet et s'inscrire.

... et le 12 avril à 18h, une soirée d'information pour les parents employeurs

Dans la continuité de la matinée, la FEPEM Ile de France accueillera les parents employeurs le mardi 12 avril de 18h à 20h dans ses locaux, 79 rue de Monceau, 75008 Paris. Trouver le salarié qui répond à ses attentes de parent employeur, établir un contrat, gérer la relation, ... les experts de la FEPEM répondront à toutes les questions.

Dresser les perspectives de la garde d'enfants individuelle : intervention au Forum ELLE Active

Le 8 avril prochain, à l'occasion du Forum ELLE Active qui se déroulera à Paris, Marie Béatrice Levaux, présidente de la FEPEM et Conseillère au CESE interviendra à 12h en plénière sur la table ronde « Qui gardera nos enfants dans 20 ans », pour rappeler qu'au cœur des évolutions sociétales, l'emploi à domicile continuera de s'adapter aux besoins évolutifs de nos citoyens.

CONTACTS PRESSE

Benoît Ramozzi: 06 22 37 52 38 – 01 80 48 08 67

bramozzi@fepem.fr

Anne-Adélaïde Séguy: 06 10 08 17 88 – 01 80 48 09 06

aaseguy@fepem.fr